

<http://jesuschristenfrance.fr/l-eglise-et-la-france/article/relations-eglise-etat-une-nouvelle-prise-de-conscience>

Relations Église-État : une nouvelle prise de conscience

- L'Eglise et la France -



Date de mise en ligne : lundi 7 décembre 2020

Copyright © Jésus-Christ en France - Tous droits réservés

Face à la crise morale, spirituelle et intellectuelle de la seconde moitié du XX^e siècle et, dans une certaine mesure, aujourd'hui encore, les paroles courageuses d'évêques ont trop souvent fait défaut ou manqué de clarté et de force

Relations Église-État : une nouvelle prise de conscience

« La mobilisation des catholiques, évêques et laïcs, pour faire valoir leur droit témoigne d'une nouvelle prise de conscience face à l'État. L'effort du chrétien n'est pas de conquérir du pouvoir, mais de vivre selon l'Évangile. Quand la dignité de l'homme est en jeu, c'est la cohérence de l'Église avec sa foi qui parle.

Pour défendre la liberté de culte au moment du déconfinement de mai dernier et de l'assouplissement du confinement de fin novembre, des référés ont été déposés au conseil d'État, avec un certain succès. Ces procédures paraissent durcir les relations entre l'Église et les autorités de notre pays. L'espoir de concertation constructive avec les instances de l'État n'a pas disparu mais, depuis assez longtemps, il existe des situations multiples dans lesquelles nous, évêques, ne nous sentons pas pris en considération de façon sérieuse, malgré une politesse formelle et des propos lénifiants.

Cela n'a cependant pas une importance majeure. Nous ne sommes pas devenus prêtres pour obtenir une respectabilité publique, mais pour suivre le Christ humilié. L'ensemble des baptisés, dans l'histoire bimillénaire de l'Église, sait depuis longtemps que sa place dans le monde n'est pas de rechercher le pouvoir au titre de sa foi, mais simplement de suivre ensemble le Seigneur. C'est devant Pilate que le Christ fait voir l'attitude chrétienne devant des autorités qui se croient toutes puissantes : « Tu n'aurais aucun pouvoir sur moi, si tu ne l'avais reçu d'en haut » (Jn 19,11).

Les limites de l'autorité politique

Le chrétien sait que l'autorité politique légitime est limitée par la volonté providentielle de Dieu. Il apprend donc, lorsque l'autorité s'exerce à l'intérieur de son champ légitime de responsabilité, à se taire et à obéir humblement ; ou, lorsqu'en conscience, il juge moralement mauvais ce qui lui est demandé, à s'y refuser ; ou encore, si l'autorité légitime viole gravement de façon répétée le droit naturel, à lui résister activement. C'est de cette façon que l'on reste libre : reconnaître que le champ politique joue son propre jeu, tandis que le champ religieux se situe à un autre niveau, qui ne s'oppose pas pour des raisons d'inconfort personnel, mais garde la liberté de croire et de prendre des distances avec les mœurs dominantes par des choix éthiques exigeants.

Nous ne sommes plus en Palestine sous l'occupation romaine, et nous, catholiques français, savons ce que nous représentons dans l'histoire et la tradition culturelle de notre pays. Mais nous savons aussi les distances qu'ont pris beaucoup de nos concitoyens avec la foi et les mœurs que nous essayons de vivre.

Notre rapport avec les autorités est marqué par diverses tensions comme le dissentiment éthique sur le modèle familial, la crise mondiale des abus sexuels couverts par notre hiérarchie, mais aussi la disproportion actuelle entre le nombre d'églises affectées au culte et le nombre de fidèles qui s'y rassemblent.

Une crise culturelle et religieuse

Sur le débat éthique, nos gouvernants tendent souvent à étouffer notre parole (un moment fort de cette frustration ayant été l'audition bâclée des responsables religieux à propos du mariage homosexuel en novembre 2012), pendant que beaucoup de médias s'évertuent à la tourner en ridicule (par des caricatures ou d'autres formes de raccourcis et d'amalgames). Force est de reconnaître que nous avons notre responsabilité dans la dégradation de notre crédibilité publique. Sans remonter aux compromissions de la Seconde Guerre mondiale, l'honnêteté pousse à constater que face à la crise morale, spirituelle et intellectuelle de la seconde moitié du XXe siècle et, dans une certaine mesure, aujourd'hui encore, les paroles courageuses d'évêques ont trop souvent fait défaut ou manqué de clarté et de force. De l'omission timide (par crainte de dissensions) au mensonge, il a parfois été facile de franchir la limite ténue. La crise des abus n'est, à cet égard, que la paroxystique partie émergée de l'iceberg.

Ainsi, que ce soit par la mauvaise volonté d'une partie de la société ou du fait des insuffisances ecclésiastiques, les crispations actuelles ne surviennent pas par accident. Une crise culturelle et religieuse profonde se cristallise aujourd'hui sur la liberté de culte.

L'annonce du dogme catholique paraît de plus en plus inaudible.

Mais Dieu et la spiritualité font parler, écrire et ne sont plus si absents que cela de la société contemporaine

Pour de multiples motifs, il est devenu inimaginable que l'État français ait quelque chance de se faire, avant longtemps, défenseur de la foi chrétienne. Le pluralisme religieux est un fait. Et, de plus, ce n'est pas l'Église qui a suscité l'intérêt actuel pour le débat sur la religion, mais l'islam radical. Une autre réalité se manifeste par ailleurs, avec moins de tapage mais une réelle prégnance : l'émergence des nouvelles quêtes spirituelles plus ou moins imprégnées d'orientalisme, avec leurs techniques de méditation et de développement personnel. Celles-ci n'ont généralement pas de projet ni de discours politique mais occupent une place exponentielle dans les rayons spiritualité d'à peu près toutes les librairies générales et sur la toile.

L'annonce du dogme catholique paraît de plus en plus inaudible. Mais Dieu et la spiritualité font parler, écrire et ne sont plus si absents que cela de la société contemporaine.

Des fidèles laïcs qui s'engagent

On comprend dès lors que, si des catholiques manifestent pour la messe, en expliquant qu'ils en ont besoin pour leur vie spirituelle, cela n'est pas si mal reçu par les médias. On respecte quelqu'un qui dit souffrir, être privé de liberté et entravé dans sa vie intérieure. Il a été ensuite bien plus aisé pour les évêques d'embrayer le pas, quitte à en discréditer les excès, à ces baptisés-laïcs qui demandaient « la messe ». Les évêques ont, certes, déposé des référés pour la liberté de culte, mais ils n'en ont pas eu la primeur. Or ces recours avancés par des croyants (presque uniquement catholiques) et non d'abord par leurs prêtres ni leurs évêques ont été respectés et efficaces.

La capacité d'agir des catholiques pour défendre leur religion en face de l'institution publique avait été fortement consciencisée lors des manifestations contre le mariage homosexuel, dont l'immense succès en termes d'effectifs mobilisés a impressionné toute la société française, même si cela n'a eu aucun effet sur le parlement qui a voté la loi Taubira sans réelle difficulté en mai 2013. Toute une frange du catholicisme, même très démarquée dans ce cas précis de Civitas et de l'intégrisme catholique, a pris conscience de sa consistance et de son potentiel politique. Même si l'on attribue parfois l'étincelle qui a allumé ce feu à l'appel

« Manifestez-vous » du cardinal André Vingt-Trois en 2013, les évêques eux-mêmes ont été impressionnés et surpris par l'ampleur de la mobilisation de fidèles catholiques pour ces manifestations. Cela change le rapport psychologique que nous pouvons avoir avec la société. Les fidèles « résiduels » du catholicisme français ont des convictions et le courage de les défendre. Pour certains évêques c'est un vrai défi de rejoindre ces personnes, de leur faire sentir qu'elles ont leur soutien.

La justesse du positionnement ecclésial face à l'État

Sur cette toile de fond rapidement brossée, la question qui nous reste est celle de la justesse du positionnement ecclésial face à l'État, en fidélité au Christ et à l'Évangile. Sans doute n'y a-t-il pas une seule forme de relation entre l'Église et l'État dans l'histoire et en fonction des peuples et de leur culture. Est-il important, en soi, du point de vue du projet de Dieu et de la sanctification des hommes, que l'Église, en un pays donné, ait de l'influence sur les décisions politiques ? Devons-nous peser dans la société ? Est-ce quelque chose à rechercher en soi-même ou bien à recevoir comme un signe de la bienveillance divine qui va daigner se servir de nous ? Si l'autorité des personnes et des institutions dépend de Dieu, comme celle de Pilate, est-il dans la nature de l'Église de cultiver une autorité propre sur l'ordre social ? En réponse à cette dernière question, je pense que non, pas essentiellement. Cela n'est pas une obligation. Notre prière compte davantage sur la force de Dieu qui peut influencer directement sur l'autorité légitime pour provoquer des progrès dans la justice sociale que sur ce que les chrétiens mobilisés sous forme de lobbies ou de groupes de pression peuvent obtenir en tant que tels. Cela ne disqualifie pas ces démarches qui sont légitimes en une certaine mesure, mais cela n'en fait pas le cœur de la mission ecclésiale dans le monde. La communauté chrétienne a bien pour tâche de participer à la transformation des rapports sociaux, mais en suivant le Christ et en pratiquant l'Évangile, pas en recherchant le pouvoir pour lui-même.

Chacun, suivant sa place dans la société, y exerce une responsabilité personnelle. En tant que citoyen et chrétien, il est appelé à participer à la transformation du monde. Mais le royaume de Dieu ne grandit pas à travers des prises de pouvoir de la communauté chrétienne en tant que telle. Ce rapport à la société, spécifique au judéo-christianisme, où la reconnaissance des sphères de pouvoir n'a pas de visée conquérante, devrait être mieux connue de tous, chrétiens ou pas, pour saisir la posture qui est la nôtre dans les débats publics et comprendre que si nous pouvons apporter quelque chose, nous le ferons, mais en évitant de nous désespérer de nos échecs, autant que de nous glorifier des succès. La communauté chrétienne a bien pour tâche de participer à la transformation des rapports sociaux, mais en suivant le Christ et en pratiquant l'Évangile, pas en recherchant le pouvoir pour lui-même. Le pouvoir se reçoit de Dieu. Le pouvoir humain est une médiation imméritée. L'effort du chrétien n'est pas de conquérir du pouvoir, mais de vivre selon l'Évangile.

Une question de dignité humaine

Pourquoi les évêques sont-ils entrés dans un rapport contentieux avec l'État pour prendre la défense de la liberté de culte ? Était-ce seulement pour permettre aux catholiques d'aller à la messe ? Était-ce pour ne pas laisser Civitas maître ou héros d'un jeu qui nous concernait directement ? Était-ce pour reconquérir la confiance et l'estime d'une frange pro-active de baptisés-laïcs avides de participer à l'eucharistie ? En fait, le mode d'action contentieux reconnaît l'État de droit et bénéficie, face à une injustice, des recours juridiques qui y existent. Cela contribue au bien de tous. En défendant la liberté de culte, nous ne rendons pas service qu'aux catholiques ni même qu'aux croyants, mais à toute la société, laquelle s'en trouve grandie. Le droit de vivre sa foi en communauté est une question de dignité humaine. Et de plus, notre conviction de catholiques est que la prière commune ne sert pas seulement ceux qui la font, mais elle est pour la Gloire de Dieu et le Salut du monde. Quant à la communion vécue par une assemblée concrète, c'est un signe prophétique de l'union de tous les hommes en Dieu à la fin des temps.

Il y a des paroles courageuses à dire, des objections de conscience à poser ou des formes de résistance à discerner. À condition de ne pas nous enfermer dans une sorte de maladie de la persécution et d'auto-victimisation.

La présidence de la Conférence des évêques de France, après avoir « montré les dents » et obtenu gain de

cause, a fait savoir qu'elle entend se situer de nouveau vis-à-vis des pouvoirs publics dans un dialogue constructif.

L'Église ne peut pas se taire

Ceci peut sembler utopique, voir proche de l'angélisme. Si Dieu donne à l'Église en France, aujourd'hui, un certain poids politique, ne doit-elle pas en user, sans se faire peur ? N'est-ce pas d'autant plus urgent dans un contexte où la société part à la dérive sur le plan moral et où l'unité nationale est fragilisée, les violences de rue se multipliant ? À cette question, je crois pouvoir répondre oui. Il y a des paroles courageuses à dire, des objections de conscience à poser ou des formes de résistance à discerner. À condition de ne pas nous enfermer dans une sorte de maladie de la persécution et d'auto-victimisation. Si nous céditions à cette tentation, nous serions prisonniers de la logique individualiste qui désacralise tout ce qui est sacré et « sanctuarise » uniquement la liberté individuelle. Nous avons plus à dire que « rendez-moi la messe », même s'il était inadmissible de priver durablement le Peuple de Dieu d'y aller.

Les paroles courageuses de l'Église doivent être portées par le Peuple des baptisés et pas seulement par les évêques

En outre, les paroles courageuses de l'Église doivent être portées par le Peuple des baptisés et pas seulement par les évêques. Sans quoi, ces derniers vont apparaître simplement comme des coqs dans une basse-cour, caquetant en tous sens, cherchant la formule choc qui va mettre celui-ci plus en valeur que tel autre, mais qui ne représenteraient rien, sinon eux seuls. L'expérience de la liberté de culte reconquise montre que, sur le plan du rayonnement de l'Église, la parole de laïcs rend audible et pertinente une parole épiscopale publique. Car, en réalité, c'est ce que vit l'Église, en tant que communauté concrète cohérente avec sa foi, qui est parlant. La parole prophétique, de tous temps, se vérifie par les effets qu'elle produit (cf. Dt 18,22). L'effet de la parole prophétique n'a rien à voir avec le buzz qui s'ensuit ou pas. C'est plutôt une mise en relation de ceux qui la reçoivent avec Dieu, une croissance de la communion entre tous, et une fidélité à l'Évangile. Cela interdit toute présomption car notre fidélité consiste à suivre un chemin de conversion. Elle est toujours relative, elle ne peut que nous rendre très modestes car c'est avant tout une expérience de miséricorde, l'expérience d'être aimés sans l'avoir mérité. »

Mgr Laurent Camiade, évêque de Cahors -

Publié le 02/12/20

Source :

[Aleteia](#)

Une salutare prise de conscience

Chacun ne peut que saluer cette salutare prise de conscience, même si elle reste incomplète et tardive. Elle ne souligne cependant pas suffisamment ce qui est au coeur de la foi catholique, la Messe avec l'assemblée des fidèles réunis autour du Christ réellement présent dans la sainte Hostie consacrée. Elle fait en outre par trop l'impasse sur le rôle dirimant joué, dans un premier temps, par les Fraternités Ecclesia Dei et plusieurs associations catholiques, dont l'Agrif représentée par Maître Triomphe, face à un Etat léviathan venu piétiner l'exercice de la liberté de culte.

Elle fait l'impasse sur la persécution subie durant des dizaines d'années et effective parfois encore de nos jours (en certains diocèses, où les fidèles attendent encore qu'une église leur soit affectée pour que la messe dite traditionnelle y soit célébrée chaque dimanche), par le clergé et les fidèles attachés à la Messe dite en la forme extraordinaire du rit romain, la Messe de saint Pie V. Persécution injuste et profondément dommageable pour l'Eglise toute entière.

Elle fait aussi l'impasse sur les erreurs commises par la hiérarchie catholique en matière d'enseignement du catéchisme, alors même qu'un très bon catéchisme de l'Eglise catholique avait été promulgué en 1992, puis publié en français en 1994.

Le message précité de Mgr Camiade a en revanche le mérite de relever que « face à la crise morale, spirituelle et intellectuelle de la seconde moitié du XXe siècle et, dans une certaine mesure, aujourd'hui encore, les paroles courageuses d'évêques ont trop souvent fait défaut ou manqué de clarté et de force ». Les conséquences dommageables en ont été très lourdes et se font pleinement sentir actuellement, avec la réduction du nombre de fidèles pratiquants et l'adoption d'un certain nombre de lois destructrices, lois dites sociétales, dont celles porteuses de ce crime majeur qu'est l'avortement de masse.

Guy Barrey